



ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

DU 3 FÉVRIER 2025, À 19 HEURES 30

DANS L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du budget 2025 corrigé
4. Période de question
5. Adoption des prévisions budgétaires 2025 corrigées
6. Clôture de la séance et levée de l'assemblée